

Justificatif généré le 19/12/2024

Support de parution :
Date de parution : 19/12/2024
Département : Seine-Saint-Denis (93)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301584518704-2024J02451_2024-12-03
N° d'annonce : 19301584518704-2024J02451_2024-12-03

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 03 DÉCEMBRE 2024

BCM

Société par actions simplifiée à associé unique

Siège social : 104 Boulevard Louis Armand 93330 Neuilly-Sur-Marne
824488324 R.C.S. Paris

Activité : travaux d'Étanchéification

Greffe du tribunal de Bobigny. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 juin 2024 , désignant liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de Me Axel Chuine 14/16 Rue de Lorraine 93000 Bobigny . Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.